



Compte rendu du conseil de quartier Dravemont Bourbon Blum du Jeudi 8 février 2018

Alexandre BOURIGAULT élu en charge du Développement Durable et de l'Agenda 21, ouvre la séance en excusant Madame la Première Maire-Adjointe, Nathalie LACUEY.

Il explique qu'en 2018, la Ville souhaite poursuivre le développement de l'implication citoyenne. Les conseils de quartier en sont une des illustrations, ainsi que les Budgets Participatifs, lancés en 2017 et concrétisés dès le premier trimestre de cette année.

L'ordre du jour va être abordé de la manière suivante :

- 1- Informations sur la vie du quartier
- 2- Suite des questions et thématiques des précédents conseils
- 3- Bilan des démarches participatives et élaboration charte

Présentation des intervenants :

Sophie PICAMAL : chef de Projet Rénovation Urbaine des secteurs Dravemont et Joliot Curie à Floirac, travaille pour Floirac au sein de Bordeaux Métropole

Abdel MTIOUI : médiateur référent (coordonnées téléphoniques sur le Guide des Démarches Participatives et sur le site internet de la Ville)

Isaac BAGAYOKO : responsable du service Médiation

Célia CONSTANT : chargée de mission Démarches Participatives

1. Informations sur la vie du quartier

- Rue Molière : des plantations sont en cours et d'autres sont à venir sur le secteur.
- Une réunion initiée par Aquitanis a eu lieu le 30 janvier pour présenter les travaux de réhabilitation à venir. Début des travaux en février, logements relais la journée pour éviter les nuisances sonores. Aquitanis a distribué un « guide Chantier ». Un exemplaire est mis à la disposition des habitants ce soir.

- Actualités de la Maison des initiatives-Maison du projet :
 - Deux stagiaires sont chargées d'animer ce lieu à partir du 12 février et jusqu'au mois de juin. Anne FOUILLIT et Priscilla SAVRIAMA seront présentes au quotidien et feront le lien entre les différents partenaires et les habitants. Il sera aussi possible d'obtenir des renseignements sur le projet urbain car elles seront en lien permanent avec Sophie PICAMAL
 - La première distribution de l'association VRAC a eu lieu le 6 février. VRAC est une association qui permet à des habitants de créer des groupements d'achats pour consommer des produits locaux et/ou bio à des prix très raisonnables. Pour participer à ce groupement, il faut remplir un bon de commande ou s'inscrire sur Cagette.net afin de commander les aliments que l'on souhaite et figurant sur un catalogue. Ensuite, une distribution se fait une fois par mois, à la Maison des initiatives. Des habitants bénévoles participent à la distribution. Les bons de commande sont à retirer au centre social ou à la M270 ou sur cagette.net. Le catalogue est composé de produits secs type huile d'olive, amandes, lentilles, farine, sucre, pâtes, miel et peut s'enrichir au fil de demandes des habitants. A terme, les distributions seront effectuées par des habitants qui souhaitent s'impliquer bénévolement.
- Implantation aire de jeux/aire de fitness : une réunion de concertation s'est tenue fin octobre 2017 afin d'identifier un lieu qui permettrait l'implantation de ces agrès. Le square Blaise Pascal a été proposé par les habitants. Des démarches de validation et de réflexion sont en cours afin de voir quel serait l'impact sur le projet de rénovation du secteur. Des avancées sur ces questions sont attendues pour le printemps.
- Deux projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif concernent le quartier : l'implantation d'arbres fruitiers sur le secteur Mauriac et la possibilité d'emprunter des vélos à la Mairie annexe au printemps (6 vélos en tout sur la Ville, deux cargos et quatre VAE classiques)

2. Suite des questions et thématiques des précédents conseils

- Problématique de stationnement sur la résidence Blaise Pascal Corneille en raison d'un manque de civisme : tous les 15 jours, la Police Municipale est en possession d'un véhicule de fourrière permettant d'évacuer les « voitures-ventouses », notamment. En cas de problème ou pour des renseignements, la DGSTU peut être contactée directement au 05 57 80 87 30. Aussi, la Police Municipale va voir son effectif passer de 4 à 12 policiers. Enfin, les médiateurs sont aussi un relai de proximité qui peut transmettre ce type d'informations aux services concernés.

- Certaines rumeurs circulent parfois sur le quartier au sujet de la Rénovation Urbaine. Une réunion d'information va se tenir le 20 mars. D'autre part et pour des questions au quotidien, la Maison des Initiatives ou Maison du Projet va aussi permettre, grâce à la présence d'Anne et Priscilla de répondre aux interrogations liés au projet, dans la mesure où elles travailleront en étroite collaboration avec Sophie PICAMAL.

- Questions diverses et remarques des habitants

-Serait-il possible de se doter d'une grande carte permettant de se repérer et de savoir à quel conseil de quartier on peut se rendre ?

Oui, ce travail sera effectué par les services.

- Dans le Mag de la Ville, certains passages sont difficilement lisibles. Serait-il possible de modifier certaines polices et/ ou couleurs ?

La demande sera transmise au service communication de la Ville qui tentera de prendre en compte cette remarque, dans la mesure du possible.

-Problématique sécuritaire et de voirie sur la rue Corneille. Certains tronçons ont été aménagés, d'autres non et l'on déplore un manque d'harmonie sur cette rue. A quoi cela est-il dû ?

Cette rue est privée et appartient au bailleur Aquitanis qui est libre d'effectuer des travaux sur ce secteur. Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, cette problématique est amenée à évoluer.

En attendant, Sophie Picamal se rend sur place, avec un habitant afin de constater les difficultés sécuritaires et d'échanger avec le bailleur pour une prise en compte des remarques.

Plusieurs habitants font le constat de la présence de personnes qui s'adonnent à des parties de rodéo nocturne ou font preuve d'un comportement dangereux au volant.

Les médiateurs notent cette remarque et l'évoqueront avec les partenaires adéquats dans le cadre de réunions techniques sur le thème de la sécurité (Police, Préfecture). Toutefois, en complément de cette transmission d'informations par les professionnels et les élus, les médiateurs incitent vivement les habitants à composer le 17 et à informer la Police (Nationale et Municipale) de ce type d'agissement, en temps réel. Même si des équipes ne sont pas immédiatement dépêchées, composer le 17 permet de faire en sorte qu'une trace administrative soit laissée. La récurrence des signalements favorisera le déclenchement d'actions.

-La marche pour accéder à la Maison des Initiatives est trop haute.

La remarque sera transmise.

Suite à ces questions, Alexandre BOURIGAULT donne la parole à Célia CONSTANT, chargée de mission Démocratie Participative qui explique la méthode choisie pour faire le bilan des démarches de participation citoyenne de l'année 2017 et élaborer une charte des conseils de quartier.

Un questionnaire comportant 3 axes a été élaboré par les services et validé par Monsieur le Maire.

Présentation des 3 axes :

- Guide des Démarches Participatives : élaboré en 2017, co-écrit par les habitants, les élus, les techniciens, ce guide fait, comme prévu, l'objet d'une évaluation en vue d'une éventuelle actualisation.
- Budgets Participatifs : lancé en 2017, ce nouvel outil de Démocratie Participative, appel à projet auprès de tous les habitants, devrait être maintenu en 2018. Quelles modifications peut-on apporter à ce dispositif ?
- Élaboration d'une charte des conseils de quartier : les habitants sont amenés à formuler des idées et propositions visant à mettre en place, dans ces instances, des conditions d'échanges et de discussions au plus proche des besoins.

Une première ébauche de charte sera proposée, suite à ces réponses, et sera modifiée avant d'aboutir au document final qui sera validé, en juin, en Conseil Municipal.

Les réponses à ce questionnaire doivent venir nourrir les réflexions du Comité Paritaire (créé l'an dernier, 14 élus, 14 habitants) et des élus quant aux démarches participatives de la commune. Les élus souhaitent que cette évaluation soit collaborative et partagée avec les participants aux conseils de quartier.

Un groupe de réflexion se met en place, dans la salle, pour répondre au questionnaire. Les agents de la Ville notent les propositions des habitants. A 20h, le questionnaire est rempli, Alexandre BOURIGAULT remercie les habitants et précise qu'une synthèse des travaux des conseils de quartier de la ville sera présentée au printemps.